

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Infirmiers en soins généraux et spécialisés : ISG, IBODE, Puéricultrices

Informations sur le concours

Publié le :	22-05-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	25
Date du concours :	01-07-2025
A propos du poste :	

- Jouir de ses droits civiques
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 de son casier judiciaire incompatible avec l'exercice de ses fonctions (à noter que seule l'administration est habilitée à demander ce document)
- N'être atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice de la fonction d'infirmier(e)
- Se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée ou de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
Ville :	33000 Bordeaux
Site Web :	https://www.ch-perrens.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	21-06-2025
Conditions de candidature :	

Pour se présenter, les candidats doivent être titulaires:

soit d'un titre de formation mentionné aux articles L. 4311-3 et L. 4311-5 du code de la santé publique (diplôme français d'état d'infirmier ou titre de formation listé dans l'article L.4311-3 en ce qui concerne les ressortissants européens, diplôme d'Etat d'infirmier de secteur psychiatrique),

soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L. 4311-4 du même code.

Pièces à fournir :

Les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

une lettre manuscrite d'inscription au concours comportant les motivations du candidat.

un curriculum vitae détaillé indiquant les diplômes obtenus, les formations suivies ainsi que les emplois occupés.

la photocopie de tous les diplômes détenus et notamment le diplôme d'état d'infirmier.

un certificat médical délivré par un médecin généraliste agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec les fonctions d'infirmier(e). (liste disponible auprès du gestionnaire RH)

une photocopie de la pièce d'identité ou du livret de famille.

le cas échéant, pour les candidats de moins de 25 ans, un état signalétique des services militaires ou une copie de ce document ou de la première page de livret militaire ou une pièce constituant leur situation au regard des lois sur le recrutement de l'armée.

L'établissement complètera la demande d'admission par une demande d'extrait de casier judiciaire (N°2).

Seule d'administration est habilitée à demander cet extrait.

Mail pour l'envoi des candidatures :

Secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

ch charles perrens

DRH

121 Rue de la béchade

33076 BORDEAUX CEDEX